

## Votre nouvelle intercommunalité !

Interview de M. Pimbert, Président de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne

### - Pourquoi cette fusion ?

La loi NOTRe imposait que les Communautés de communes comptent plus de 15 000 habitants. C'est maintenant chose faite depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017 ; le Bouchardais, le Pays de Richelieu, la CC de Sainte-Maure-de-Touraine ont fusionné pour donner naissance à la Communauté de communes Touraine Val de Vienne (CCTVV). Les travaux préalables à la réorganisation territoriale ont fait couler beaucoup d'encre mais au final la fusion a été approuvée à la quasi unanimité des 40 communes (4 communes n'ayant pas rendu d'avis).

### - La nouvelle structure est-elle en ordre de marche ?

Des réunions préalables avaient permis d'anticiper la réorganisation des services.

Tout est maintenant opérationnel. L'administration générale et les services urbanisme et habitat sont basés dans les locaux de l'ancienne communauté du Bouchardais, les services économie, environnement, Enfance-jeunesse à Sainte-Maure, les services Tourisme et Culture à Richelieu.

Cette mise en place a mobilisé élus et techniciens depuis plusieurs mois. Souhaitons qu'à l'avenir on fasse une pause dans le yo-yo administratif qui consomme beaucoup d'énergie pour un résultat qui ne sera pas forcément palpable à court terme.

Le premier budget a été voté à l'unanimité, le vendredi 31 mars. Il a permis d'acter la poursuite des projets en cours des anciennes communautés, le lancement d'un PLU intercommunal et la volonté de préparer le cofinancement de l'équipement en fibre optique en provisionnant un million d'euros.

### - Le fait d'être maire d'une petite commune a-t-il une influence sur les propositions d'action que vous défendrez au sein de la nouvelle CC ?

Ça permet sans doute de prendre du recul par rapport à l'organisation du maillage du territoire. Il ne doit pas y avoir d'opposition entre petites communes et villes-centres même si pour des raisons pratiques, les équipements importants sont localisés dans les endroits propices à une utilisation par le plus grand nombre. Cela dit, plus de la moitié de la population vit dans des petites communes qui devront être irriguées d'une manière ou d'une autre pour que la « coopération » ne soit pas juste un mot. L'essentiel étant de jouer collectif pour amener des ondes d'activités qui permettront de garder et d'attirer petites et moyennes entreprises.

### - Si les communes trouvent une certaine proximité envers les citoyens, ce n'est pas forcément le cas pour les CC. Y a-t-il une possibilité de rapprocher le citoyen de cette collectivité territoriale ?

Effectivement c'est un challenge et c'est bien pour cela que j'ai toujours été favorable à une communauté forte de taille raisonnable pour que chaque citoyen puisse avoir un sentiment d'appartenance à un bloc communal bien identifié, homogène. Appuyée sur de nouveaux outils de communication, relayée par les élus municipaux dans leurs communes et les agents de la communauté qui œuvrent au quotidien pour les habitants du territoire, l'intercommunalité se doit de devenir un nouveau cadre de vie citoyenne.

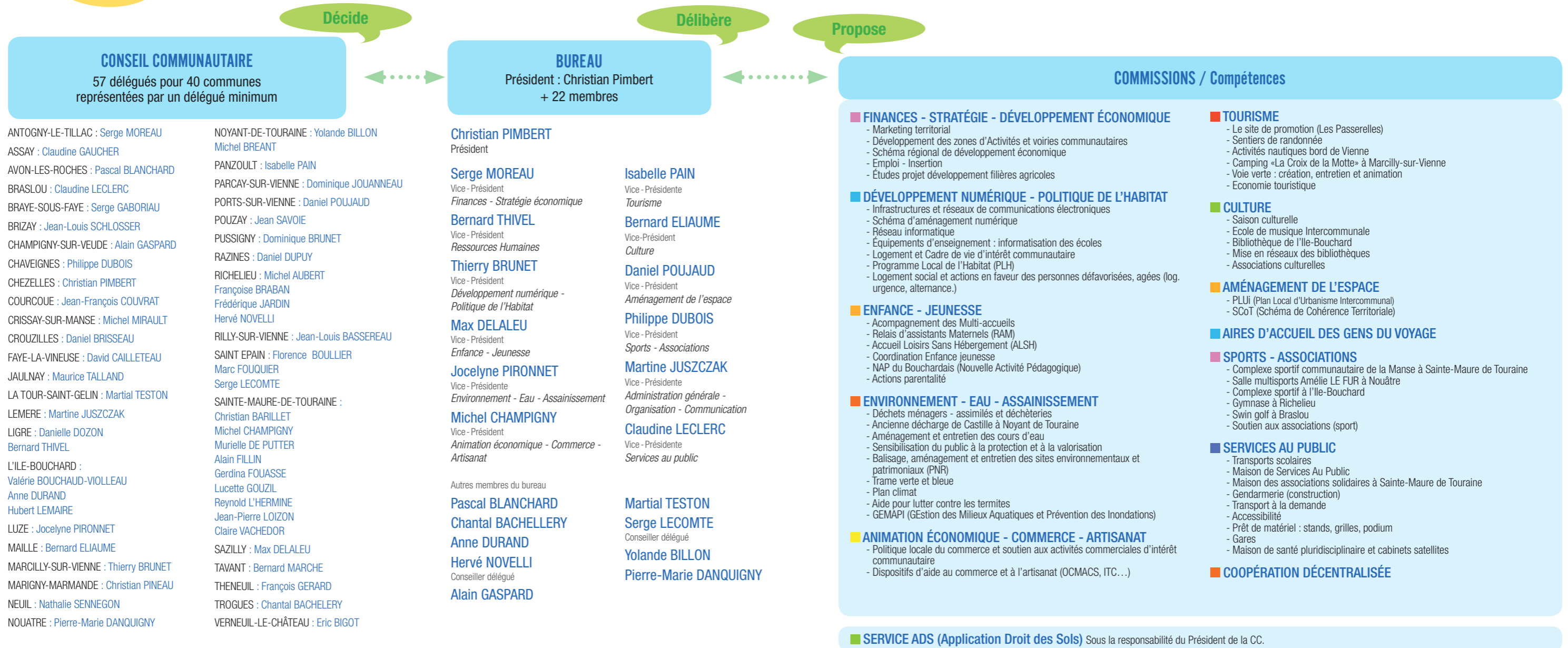
Le défi aujourd'hui est de consolider ce sentiment d'appartenance à un territoire, de renforcer cette identité, non seulement fondée sur un enracinement géographique et historique, mais aussi alimenté par des projets concrets au service du plus grand nombre.



Christian PIMBERT

Président de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne

# FONCTIONNEMENT DE LA CCTVV



## DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

- Besoin d'un transport scolaire ?
- Un problème d'ordures ménagères ?

Contact : **Sandra KOEBERLE**  
Tél. : 02 47 97 03 26 - accueil.msap@cc-tvv.fr

Contact : **Corinne DALONNEAU**  
Tél. : 02 47 58 15 14 - transport.om@cc-tvv.fr



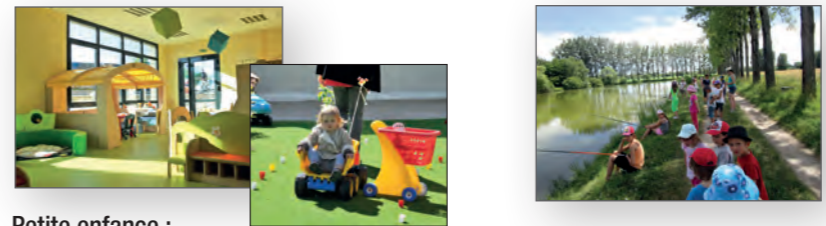
- Mélomane ? Fan de culture ?
- Service culturel et École de Musique Intercommunale  
Contact : **Agnès TOUBLANC**  
Tél. : 02 47 65 60 50 - admin-culture@cc-tvv.fr
  - Bibliothèque Ile-Bouchard  
Contact : **Aurélien VANDEN WILDENBERG**  
Tél. 02 47 95 20 09 - biblio-bouchardais@cc-tvv.fr

- Vous avez un projet de création ou de développement d'entreprise ?

Contact : **Frédéric GARGOTTIN**  
economie@cc-tvv.fr  
Tél. : 02 47 25 32 35



- Vous avez besoin de faire garder votre enfant ?



**Petite enfance :**

- Multi-accueil  
Ste Maure / Pirouette : 02 47 65 64 97 - pirouette.stemaure@gmail.com  
L'Île Bouchard / Coccinelle : 02 47 58 69 22 - coccinelle37220@gmail.com  
Richelieu / Caramel : 02 47 58 19 70 - caramel.hagari@wanadoo.fr

**Enfance :**

- ALSH  
- Chaveignes : Tél: 02 47 58 27 53 - transport.om@cc-tvv.fr  
- Nouâtre, St-Epain et Ste-Maure :  
Tél. : 02 47 65 63 15 - secretariat-sej@cc-tvv.fr  
- L'Île Bouchard / L'Île aux pirates :  
Tél. : 02 47 58 51 30 - direction.ilebouchard@famillesrurales37.org

- RAM  
Ste Maure : 02 47 72 00 04 - ram-saintemaure@cc-tvv.fr  
L'Île Bouchard : 02 47 95 76 78 - ram-bouchardais@cc-tvv.fr  
Richelieu : 02 47 93 91 22 - ram.crichelieu@gmail.com



**Jeunesse :**

- Accueil ados Ste Maure :  
02 47 65 63 15 - secretariat-sej@cc-tvv.fr

# BUDGET INVESTISSEMENT - FONCTIONNEMENT 2017

## Extrait du programme des investissements 2017

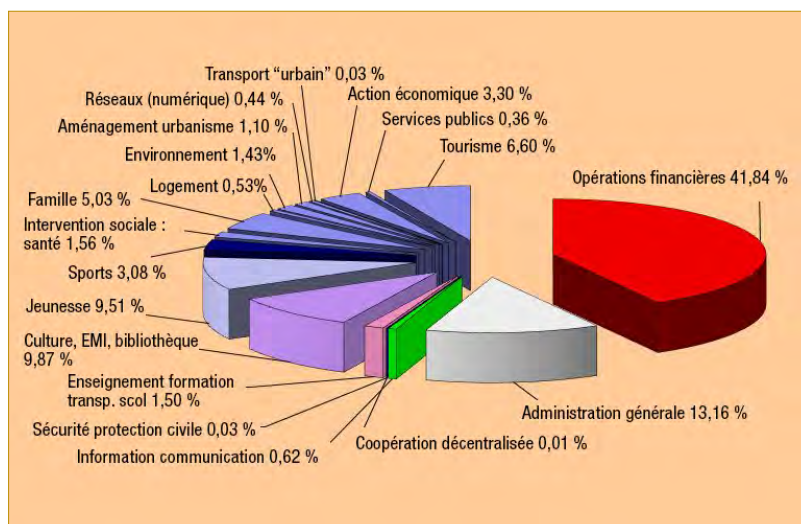
Aménagement de la Voie verte	3 478 712 €
MSP* (Ste-Maure) et cabinets satellites (St Épain, Nouâtre)	1 718 225 €
Programme Local de l'Habitat	1 009 478 €
Schéma d'aménagement numérique	1 000 000 €
Complexe sportif de Sainte-Maure-de-Touraine	807 159 €
Aménagement des gares (Ste-Maure, Maillé, Villeperdue)	575 369 €
Maison des associations de solidarité (Sainte-Maure)	525 065 €
Gendarmerie Ile Bouchard	298 080 €
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	165 332 €
Subventions immobilier d'entreprises	107 014 €
Halte garderie Coccinelle	89 050 €
Aire d'accueil gens du voyage	75 000 €
Maison Médicale de Richelieu	70 462 €
Centre de Loisirs L'île aux enfants	50 000 €
Maison de Services Au Public (Richelieu)	30 000 €
Habitat adapté personnes âgées (Ile-Bouchard)	30 000 €
Multi accueil Caramel	22 000 €

\* Maison de Santé Pluridisciplinaire

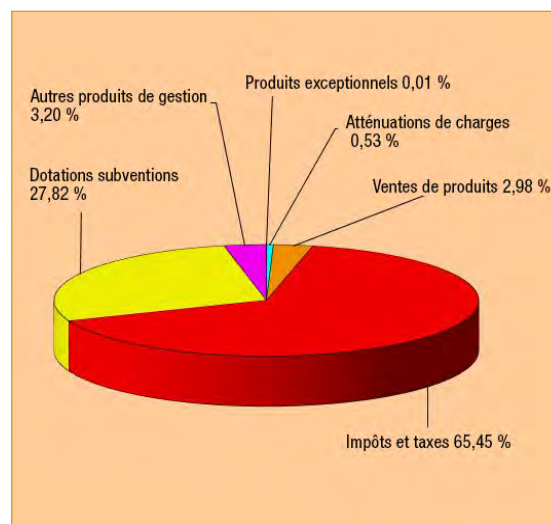
## Présentation globale du budget primitif 2017

DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles d'investissement 10 355 459,42 € (4 722 630,44 € de reports et 5 013 663,98 € de dépenses nouvelles)	A affecter 1 316 760,94 €	Affectation 639 638,57 €	Résultat antérieur investissem. 2 022 314,42 €
		Écritures d'ordre 85 000 €	Recettes réelles d'investissement 5 793 240,67 € (2 732 592,67 € de reports et 3 060 648 € de recettes nou- velles)
Dépenses réelles de fonctionnement 8 038 027,32 €	Écritures d'ordre 3 302 026,70 €	Écritures d'ordre 3 302 026,70 €	Résultat de fonct. reporté 2 620 246,96 €
			Recettes réelles de fonctionnement 8 634 807,06 €
<b>23 097 274,38 €</b>		Écritures d'ordre 85 000 €	

## Répartition des dépenses par fonction (opérations réelles)



## Recettes par nature (opérations réelles)



## La communauté en chiffres

40 communes  
26 434 habitants  
34,8 habitants /km<sup>2</sup>

11 Zones d'Activités  
86 entreprises pour 1100 emplois  
2 500 établissements en tout

Lettre d'information de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne  
Responsable de la publication : Christian Pimbert, président de la CCTWV  
14 route de Chinon 37220 PANZOULT - Tél. 02 47 97 03 26 -contact@cc-tvv.fr

N° de siret 200 072 668 00011  
N° ISSN en cours